



Faymonville, le 10 mars 2023

Opération de Développement Rural – Stavelot

Compte rendu de la CLDR 2 - 09/03/23

Présences :

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	P	KLEIN Stephan	E
BARTHOLEYNS André	P	KREUSCH Caroline	A
BLAISE Martine	P	LANGER Clément	A
BOUCHOMS Patrick	E	LEGROS André	P
BOUHY Gaël	P	LEJOLY Arlette	P
BRIOL Alain	P	LEMAIRE Jean	P
COECKELBERGS Robert	P	LOUMAYE Didier	E
COLLIN Frédéric	P	MAGERMANS Charline	E
DELHASSE Sophie	A	MARIN Stéphane	P
DETREMBLEUR Jean-Pol	P	MARTIN Luc	Démission
DOUMONT Anne-Catherine	E	MATHIEU Pol	P
DUMOULIN Luc	A	MATHONET Véronique	P
FILI W. Angela	P	MEYER Jocelyne	A
FINCK Sébastien	P	MICHEL Benoît	E
GAZZARD Aurélie	E	MICHEL Laurence	P
GEORGES Benoît	P	MOMMER Hélène	A
GERLACH Marianne	E	NEYS Louis	P
GONAY Raphaël	P	PETERS Marie-Pierre	E
HAC Jean-Bastien	A	PIROTTE Jacqueline	P
HAUGLUSTAINE Jacques	E	RENSONNET Sophie	E
HURLET Catherine	P	STARCK Sébastien	E
JEANFILS Pierre	P	VAN DEN BOOGAARD Alwin	P
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	P	LEBRUN Fabrice	P
KOCKELMANN Raymond	P	SERVAIS Jean-Marc	P
CRASSON Philippe	P		

Membre(s) invité(s) : André GERARD.

Pour la FRW : Florence SCHMITZ, Anne KLEIN et Marc DE TENDER, agents de développement.

Pour les Bureaux d'études : Fabrice LEONARD (Build-Consult) et Pierre PONCELET (Orthogone).

Total : 29 présents (P) ; 12 excusés (E) ; 7 absents (A)

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Florence Schmitz ouvre la séance à 20h10 en souhaitant la bienvenue à tous les membres pour cette seconde réunion de la CLDR consacrée à l’approbation du diagnostic partagé. Elle poursuit en communiquant l’ordre du jour de la réunion.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Introduction ;
- Approbation du compte rendu de la réunion du 31/01/23 ;
- Contextualisation et genèse du diagnostic partagé ;
- Appropriation et validation du diagnostic partagé ;
- Réflexion sur les enjeux ;
- Divers et agenda.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 JANVIER 2023

Une remarque est exprimée par un membre de la CLDR, qui estime que le compte rendu n’est pas complet et ne reprend pas le contenu de tous les échanges lors de la réunion. Les animatrices prennent note de cette remarque et expliquent que les comptes rendus reprennent l’essentiel des échanges ainsi que les informations importantes échangées. Un compte rendu n’est pas un procès-verbal, et donc « rend compte » de la réunion ; ne rapporte pas in extenso tous les échanges durant celle-ci.

En l’absence d’autres remarques, le PV est considéré comme approuvé.

4. CONTEXTUALISATION ET GENÈSE DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Suite aux différentes consultations citoyennes réalisées l’an dernier, que cela soit au niveau de la population ou encore des publics cibles (associations, jeunes, indépendants, ...) ainsi que sur base de leur propre diagnostic objectif, les auteurs ont pu élaborer un diagnostic partagé. Il s’agit d’un document global croisant à la fois l’analyse réalisée par l’auteur et le contenu récolté auprès de la population. Ce document permet d’avoir une vision globale représentative de Stavelot et ses villages. C’est sur base de ce document que sera rédigée la future stratégie de développement de la commune de Stavelot (les enjeux, mais aussi les objectifs à atteindre dans la dizaine d’années à venir).

Ce document se présente sous la forme de 10 tableaux AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunité – Menaces), chacun dédié à une thématique précise. Chaque tableau se clôture sur une liste de constats établis par l’auteur sur base du contenu y figurant. Ces constats sont une forme de synthèse des avis de chacune des parties prenantes (auteurs – personnes ressources – population). L’ensemble de ces tableaux ont été transmis aux membres pour lecture le vendredi 24 février avec l’invitation à la réunion. Ils sont disponibles via la page privée de la CLDR, sur le site www.stavelotjeparticipe.info/pagepriveecldr

Avant de passer à la phase d’appropriation de ce diagnostic, Anne Klein partage aux membres un résumé des 10 points positifs et des 10 points négatifs ayant été le plus souvent relevés lors des réunions villageoises. Les voici :

TOP 10 :

1. Le cadre de vie, les paysages, l'environnement
2. La convivialité villageoise
3. Le folklore, la richesse culturelle
4. La proximité du Ravel
5. Le tourisme
6. Les promenades
7. Les services communaux
8. Le patrimoine exceptionnel
9. Le Circuit
10. La proximité des grands axes routiers

FLOP 10 :

1. L'état des voiries
2. Le nombre trop important de gîtes
3. Le manque de lieux de rencontre dans certains villages
4. La vitesse excessive sur les routes
5. Les transports en commun limités
6. Le manque de commerces locaux/de proximité
7. La relance du projet éolien
8. La difficulté pour les jeunes d'acheter un logement/un terrain dans la commune
9. Le manque de logique/cohésion dans les autorisations urbanistiques
10. Le manque de plaines de jeux pour les enfants

🗨️ Ces propositions sont-elles sensées se retrouver dans les documents, les constats fournis ? Car de mon point de vue, ce n'est pas le cas.

👉 Oui, ces propositions ont servi de base à la rédaction des constats par les auteurs de programme. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors des échanges en sous-groupes (voir méthodologie ci-dessous).

5. APPROPRIATION ET VALIDATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Afin de vous faciliter la tâche et de structurer le travail d'appropriation et de validation des thématiques, nous avons fait le choix de grouper celles-ci en groupes thématiques. Celles-ci seront traitées lors de 2 réunions de CLDR distinctes. La répartition se présente comme suit :

CLDR 2
9/03

- 1) Ressources naturelles, paysagères, environnement ; énergie ; forêt (et agriculture).
- 2) Economie et emploi ; tourisme ; (forêt et) agriculture.

CLDR 3
4/04

- 3) Culture et folklore ; associations, convivialité et sports ; population et services à la population.
- 4) Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et logement. Mobilité et sécurité routière

Méthodologie

Les membres de la CLDR sont répartis en 4 sous-groupes d'une dizaine de personnes. Chaque groupe est géré par un animateur (agent FRW ou auteur de programme). Les participants reçoivent chacun une copie des constats dressés par l'auteur sur les thématiques traitées. L'animateur les invite ensuite à indiquer via un carton jaune s'ils ont des remarques/ajouts à propos du contenu proposé ou via un carton vert s'ils valident celui-ci. Il prend note des éventuels ajouts, remarques. Les personnes n'ayant pas eu l'occasion d'exprimer leurs remarques faute de temps sont invitées à les remettre par écrit à l'animateur ou à les envoyer par mail à la FRW.

Ce même exercice est effectué pour les 2 groupes thématiques (1h chacun). Dans ce compte rendu, vous retrouverez l'ensemble des commentaires exprimés dans les 4 sous-groupes de travail :

GRUPE THEMATIQUE 1 : Ressources naturelles, paysagères, environnement ; énergie ; forêt (et agriculture)

Thématique « Ressources naturelles, paysagères, environnement »

- ☛ S'il existe une crainte liée à l'augmentation du tourisme de masse, il y a aussi une crainte par rapport à la diminution ressentie du tourisme les dernières années et ses conséquences pour l'activité économique. (Parts de marché prises par l'Eiffel allemande, Durbuy etc).
- ☛ La question du stress hydrique est à ajouter.
- ☛ La formulation du premier constat de la thématique « Ressources physiques, naturelles, paysagères et environnement » est à revoir, celle-ci est peu claire et il est compliqué de savoir « où l'on veut en venir ».
- ☛ ↪ « Il existe des craintes (?) quant aux risques (...) » : Ok, mais le tourisme est très important pour la Commune. De quoi vivrait-on sans tourisme ?!
- ☛ ↪ La biodiversité et les paysages n'ont pas d'impact sur l'énergie ! : « (...) c'est une possibilité de développement dans les secteurs du (...), de l'énergie (?) (...) » → Dire que la biodiversité et les paysages sont « une possibilité de développement » ne rime à rien, la formulation est à revoir.
- ☛ Au niveau de l'eau, indiquer que le projet éolien va être construit sur une zone de sources (capture), où l'écosystème va être fragilisé.
- ☛ On met en exergue l'attrait que constitue la biodiversité mais on ne parle pas de la perte et du déclin de cette même biodiversité. Or, c'est un constat général sur l'ensemble du territoire et au-delà des frontières de la commune d'ailleurs.
- ☛ On parle des risques liés à une augmentation de la fréquentation touristique. La biodiversité ne risque pas de souffrir du seul fait des visiteurs mais également des locaux qui ont leur part dans le déclin de la biodiversité sur le territoire communal.
- ☛ Concernant les paysages, il est à noter que ceux-ci souffrent d'une urbanisation non organisée, ou plutôt influencée par un plan de secteur obsolète qui permet notamment les constructions en crête !
- ☛ Pour l'un, le mot « craintes » est trop souligné.
- ☛ Pour d'autres, il faut faire attention qu'en ouvrant les forêts, il y aura une pression supplémentaire sur la faune et la flore.

Thématique « Énergie »

- ☛ La population est globalement favorable au développement des sources de production renouvelable mais plutôt réfractaire aux alternatives éoliennes et biomasse qui ont été proposées à proximité de leur l'habitat. (On ne se mobilise pas uniquement pour son village mais aussi pour les autres).
- ☛ Indiquer que la commune est « déjà active » dans la transition énergétique plutôt que « proactive » (car manque de projets renouvelables !).
 - ↪ Quid de l'énergie solaire à Stavelot ? Faire une étude de faisabilité ?
- ☛ Peut-on considérer que la biomasse est une source d'énergie durable ? Pas si sûr !

- ☛ Peut-on vraiment considérer que le potentiel énergie est important sur la commune ? Pour ce qui concerne l'Amblève en tout cas, son débit est lié à la pluviométrie, il peut être important comme minime ! Est-il vraiment techniquement possible de la valoriser énergétiquement parlant ? Il faudrait questionner le Contrat Rivière Amblève.
- ☛ Il n'y a pas de projet photovoltaïque « de masse » qui soit organisé sur le territoire communal, juste des initiatives privées ou publiques éparses.
- ☛ Ajouter « notamment » en début de chapitre : notamment la forêt, une forte déclivité, ...
- ☛ La population n'est pas informée de l'existence d'un agent POLLEC.

Thématique « Forêt »

- ☛ « Ancienne gestion dépassée (peuplement vieillissant excessivement). »
- ☛ Quid de l'adéquation des chiffres dans la thématique forêt : vraiment 50% de forêts publiques ? Couvre vraiment 50% du territoire ? (En comparaison avec le reste des chiffres : 1/3 pour l'agriculture, 1/2 forêts... y'a-t-il vraiment si peu d'habitat ?!)
- ☛ La forêt peut-elle être jugée comme un acteur majeur dans la biodiversité ? Ce ne sont que des sapins ! C'est une forêt majoritairement dédiée à la rentabilité économique !
- ☛ 50% de la forêt est publique mais il reste que 50% de la forêt est privée et que cela donne le sentiment aux promeneurs que la forêt est de + en + fermée.
- ☛ Points noirs : pas de débat sur le « Pro Sylva » au niveau des forêts publiques et défaut d'application des plans de tir.
- ☛ Dire que la fréquentation touristique de la forêt engendre des dommages aux biotopes et des problèmes de gestion des déchets et de la mobilité est exagéré ; pas partout et pas tout le temps. Ce point est à nuancer.
- ☛ Monoculture : ce mot est trop négatif et traduit l'avis de l'auteur.
- ☛ La commune de Stavelot fait partie du Parc Naturel de Hautes Fagnes. ~~et~~ Elle attire de nombreux touristes ~~et~~ la fréquentation touristique ~~de la forêt.~~

GRUPE THEMATIQUE 2 : Economie et emploi ; tourisme ; (forêt et) agriculture

Thématique « Tourisme »

- ☛ Mise en avant d'un quatrième pôle : Hockai, porte d'entrée de la Fagne et vers le tourisme tourné vers la nature.
- ☛ « Tourisme vert » : notion à retravailler parce que comprise très différemment autour de la table.
Si compris comme agro-tourisme effectivement aussi peu développé que le secteur agricole.
Si compris comme des hébergements avec des pratiques vertueuses envers le DD, difficile à évaluer.
Si compris comme le tourisme orienté nature, balades, outdoor il est plutôt la première attraction de la commune qu'insignifiant.

- ☛ « Le TOURISME VERT n'est pas significatif sur la Commune » → notion à retravailler (qu'entend-on par « tourisme vert » ?) → Ce constat est contradictoire par rapport au constat « Le CADRE NATUREL et les PAYSAGES » sont des pôles attractifs importants du tourisme ». Car beaucoup de personnes viennent dans la région pour les paysages, ...
 - ↳ Il y a un équilibre à avoir au niveau des villages. Une attention particulière doit être portée au niveau des nuisances.
- ☛ Ajouter le tourisme sportif et son importance dans les constats : « Le tourisme vert constitue avec le TOURISME SPORTIF un potentiel important avec le développement encore des courses cyclistes (s'appuyant sur la renommée des classiques cyclistes), trails, balades pédestres et VTT, vols en parapente, kayaks, ... ».
- ☛ Le trop plein de touristes n'est pas partagé par tous les villageois.
- ☛ Indiquer qu'il y a différents types de tourisme sur la commune : le tourisme doux vs. le tourisme qu'on connaît à Coo.
- ☛ « L'afflux des touristes ... » ; ce n'est pas partout, préciser qu'on parle de Coo, Francorchamps.
- ☛ Indiquer que les 3 pôles majeurs d'attraction génèrent d'importantes retombées pour la commune et sont donc des ressources capitales.
- ☛ Le site de l'abbaye n'attire pas suffisamment de monde vu son aura ! L'organisation sur le site n'est pas optimale, le tourisme « cars » est impossible, l'offre HoReCa est insuffisante au centre de Stavelot.
- ☛ Le tourisme de masse influe sur la vie locale, mais pas que dans le mauvais sens, c'est aussi une richesse à gérer, une source d'animation sur la commune.
- ☛ L'offre Horeca n'est pas « importante », elle est « présente » tout au plus, elle pourrait être plus développée.
- ☛ Préciser que ce sont les « gros » gîtes et ceux dont le propriétaire n'est pas sur place qui génèrent des nuisances.
- ☛ Il manque d'artisanat pour « nourrir » les touristes.
- ☛ Le TOURISME VERT n'est pas significatif sur la commune À remplacer par « n'est pas développé ».

Thématique « Economie et emploi »

- ☛ Le Circuit (publicités, ...) dénature le village de Francorchamps, mais permet à des associations de survivre et gagner de l'argent par les activités y étant organisées. Sentiments partagés au sujet du Circuit.
- ☛ L'installation d'une activité économique implique systématiquement des nuisances (certes diverses). L'un ne va pas sans l'autre, il faut que chacun s'adapte.
- ☛ « L'activité économique de la Commune se porte globalement BIEN, mais peut encore être développée. » (Ajout).
 - ↳ Comment développer notre activité économique pour empêcher les Stavelotains de faire 50 km pour aller au boulot ? Installer des espaces de coworking ?

- ☞ Par rapport au frein « manque de zones d’implantation » : effectivement, il n’y a pas de places libres, et le problème est que cela force les entreprises à s’installer plus loin. Malmedy et Vielsalm « fonctionnent » mieux, car elles sont situées sur des lieux de passages, ce sont des « villes traversantes ».
- ☞ Pas d’espace pour développer l’activité commerciale et industrielle.
- ☞ Appui du constat « L’activité commerciale au centre de Stavelot est en déclin ».
- ☞ Proposition de développer la filière bois sur la Commune pour créer de l’emploi.
- ☞ L’association des commerçants est en « difficulté » plutôt qu’en « stand-by » ; c’est trop dur et accusateur, les commerçants font ce qu’ils peuvent avec une situation donnée : la contrainte de classement de la place de Stavelot par exemple et le fait qu’il n’y ait pas d’espaces pour développer de l’activité commerciale.
- ☞ Signaler qu’une commission économique est active.
- ☞ Si les habitants des villages souffrent d’un manque de services dans leur village, il faut bien reconnaître qu’ils sont également responsables de cette situation. C’est eux-mêmes qui l’ont provoquée en ne fréquentant plus les commerces villageois !
- ☞ Manque de services bancaires.

Thématique « Agriculture »

- ☞ Ajouter « à la ferme » après « Le tourisme » dans « Le Tourisme est extrêmement peu développé ».
- ☞ Interrogation sur la cohérence des chiffres (cfr. Remarque thématique « Forêt ») : vraiment 50% de forêts publiques ? Couvre vraiment 50% du territoire ? (En comparaison avec le reste des chiffres : 1/3 pour l’agriculture, 1/2 forêts... y’a-t-il vraiment si peu d’habitat ?!)
- ☞ Stavelot comporte une part d’agriculture BIO importante.

6. RÉFLEXION SUR LES ENJEUX

Suite à cet exercice de validation du diagnostic partagé, les membres sont invités à réfléchir individuellement à l’élément qu’ils considèrent comme étant le plus important à prendre en compte pour Stavelot – parmi les thématiques traitées dans le sous-groupe. Ils disposent d’un support écrit pour indiquer celui-ci.

Un tour de table de mise en commun est ensuite réalisé afin que chacun partage son élément. Y’a-t-il des convergences, des divergences ? Le but étant de rédiger des enjeux sur base de ces éléments.

Définition des enjeux

[Un enjeu = ce qui est "en jeu" = "ce qui est à perdre ou à gagner"]

- Un acquis fragilisé, menacé, à protéger : "Lutter contre la pollution des eaux et des sols"
- Un potentiel peu exploité, à valoriser : "Développer les services à la personne"
- Une faiblesse ou une fragilité à améliorer : "Maîtriser l'étalement urbain"
- Un conflit d'usage à mettre en débat. "Trouver un terrain d'entente entre randonneurs et agriculteurs"

Formulation : un enjeu s'emploie avec un verbe.



→ Ces enjeux serviront de base aux auteurs de programme pour rédiger une ébauche de stratégie.

Voici les enjeux formulés dans l'ensemble des sous-groupes de travail en lien avec les thématiques traitées :

GROUPE THEMATIQUE 1 : Ressources naturelles, paysagères, environnement ; énergie ; forêt (et agriculture)

- **Sauvegarder/préserver et faire évoluer les paysages et l'environnement/la biodiversité.**
 - ↳ Sauvegarder : l'eau, la propreté, maîtrise des captages, maîtrises des pollutions et nuisances (motos).
 - ↳ Faire évoluer : Diversifier les forêts, ouvrir les paysages, travailler sur le partage des forêts entre professionnels et promeneurs, quitter la monoculture de sapin, pérenniser et différencier, mise en valeur des points de vue.
 - ↳ Mieux organiser l'activité en forêt et la cohabitation des usagers de la forêt.
 - ↳ Respecter les règles de circulation en forêt.
 - ↳ *Créer une charte/un nouveau modus vivendi sur les paysages.*
 - ↳ Remise en état des chemins après débardage et entretien des balades.
- **Adapter le potentiel forestier aux enjeux climatiques et touristiques.**
- **Lutter contre la détérioration environnementale.**
 - ↳ Provoquer la prise de conscience (extinction de masse des espèces, ...).
 - ↳ *Sensibiliser les usagers (autant les visiteurs que la population) aux enjeux écologiques.*
 - ↳ *Organiser une plantation massive d'arbres/de haies pour restaurer la biodiversité.*
 - ↳ Sévir au niveau des pollueurs (poubelles - déchets).
 - ↳ Trouver un moyen de réduire les dommages aux biotopes (déchets, mobilité) causés par la fréquentation touristique (mais pas que, les touristes ne sont pas les uniques responsables).
- **Assurer une mise au point environnementale.**
- **Vivre en harmonie avec les milieux dans lesquels on vit.**
- **Mieux penser la forêt (gestion, diversification et valorisation des forêts).**
- **Soutenir une agriculture locale qui entretient nos paysages (2X).**
- **Améliorer la concertation avec la population sur les projets énergétiques et favoriser les initiatives villageoises.**
 - ↳ Donner davantage d'informations sur les nouvelles énergies / expliquer à la population (2X)
- **Assurer la transition énergétique en respectant l'équilibre des systèmes / viser l'indépendance énergétique**
 - ↳ Diminuer l'empreinte carbone.

- ↳ Améliorer la communication à ce sujet ; valoriser le potentiel énergétique communal (notamment l'Amblève pour la production hydroélectrique).
- ↳ Encadrer, développer la transformation du bois (énergie propre) par la création « d'industries » aptes à faire aboutir ce projet. Développer un pôle bois sur la commune.
- ↳ Penser le mix énergétique (avoir une vision à long terme, une réflexion à 10 ans).
- ↳ Permettre à tous d'accéder à une énergie à moindre coût (afin d'éviter le marasme social ainsi que de donner la possibilité aux citoyens de se préoccuper d'autres sujets -écologie par exemple- que de leur survie économique).
- ↳ Sortir du « tout à l'énergie », viser la sobriété énergétique.
- ↳ Sortir de la dépendance aux carbonés.
- **Miser sur nos richesses en termes de sources d'énergie/développer le potentiel d'énergies renouvelables (2X).**
 - ↳ Miser sur l'énergie hydraulique (*créer de petits barrages sur l'Amblève*).
 - ↳ *Encourager le développement de projets de chauffage collectif.*
- **Accentuer la mobilité douce.**
- *Remettre en état des vieux captages pour en faire profiter les agriculteurs et/ou les particuliers pour des usages différents (toilettes, jardins, ...).*

GRUPE THEMATIQUE 2 : Economie et emploi ; tourisme ; (forêt et) agriculture

- **Mettre un place un nouveau modus vivendi concernant les gîtes dans les villages.**
 - ↳ *Mise en place d'une charte, de conseils, etc.* pour que la cohabitation se passe au mieux.
 - ↳ Accompagner le développement des gîtes plutôt qu'activer les interdictions.
- **Limiter les gîtes (atout majeur, mais pas de masse !). Trouver un équilibre entre le développement du tourisme et le nombre de gîtes.**
- **Développement du tourisme nature/vert (2X) respectueux de la nature et de la population.**
 - ↳ En lien avec la question de faire évoluer l'environnement pour sauvegarder et améliorer l'attractivité touristique. *Devenir territoire bio (cfr Drôme)*. Améliorer la communication pour attirer un tourisme de qualité.
 - ↳ *Développer/entretenir le réseau de balades balisées et en faire la publicité (3X) et mettre les cartes à jour.*
 - ↳ Développer des activités plus attractives, à thèmes, autour de la mobilité douce (cfr. Café bike), balades gourmandes (cfr. Fromenade), être imagitatif.
- *Développer les compétitions sportives à l'échelle communale.*
- **Maintenir, contrôler et amplifier le tourisme (emploi, HoReCa, commerces).**
- **Dynamiser le tourisme en maîtrisant les nuisances (équilibre)/trouver une meilleure gestion du tourisme de masse (surtout lors de grands évènements).**

- ↳ N.B. Il est compliqué de développer des activités/le tourisme sans créer de nuisances.
- **Gérer/baliser la fréquentation touristique (lieux touristiques, promenades pédestres et VTT) (2X).**
- **Organiser un tourisme structuré** : guider et accompagner les touristes sur le terrain, qu'ils sachent quoi faire, que visiter, proposer des activités de découverte en dehors des pôles connus.
- *Créer une place de village à Coo (à la place d'un ancien parking).*
- **Fédérer les acteurs du tourisme.**
- **Développer une offre particulière sur Stavelot et miser par exemple sur le développement de l'artisanat comme projet phare pour le centre-ville et/ou sur les produits de terroir.**
 - ↳ Permettre au touriste de faire des balades en boucle au centre de Stavelot (2^{ème} pont).
 - ↳ Etre particulièrement attentif à l'esthétisme urbanistique patrimonial au centre de Stavelot car celui-ci concourt à l'attrait touristique (cfr Montjoie).
- **Repenser l'abbaye comme un musée et un pôle touristique** de la Région Wallonne en collaboration avec la Ville de Stavelot.
- **Développer le tourisme responsable et écologique / vert (2X).**
- **Développer l'activité commerciale dans le centre de Stavelot.**
 - ↳ *Développer les partenariats entre producteurs et consommateurs.*
 - ↳ *Développer les circuits courts, revenir au local, plus qu'ailleurs, en faire la spécificité de Stavelot.*
 - ↳ *Utiliser les espaces vides au centre de Stavelot.*
- **Dynamiser le commerce dans les entités de la Commune. (2X) / développer une offre de services dans les villages (commerce local/circuits courts).**
- **Conserver le Circuit comme vitrine mondiale de notre commune.**
 - ↳ Malgré les nuisances, les retombées économiques sont énormes, à l'échelle locale et autour. Le Circuit a un impact sur notre commune.
- **Soutenir les acteurs économiques locaux et leurs initiatives.**
- **Développer les zonings pour les jeunes investisseurs et artisans (modifier le plan de secteur). (2x)**
- *Créer des « Surfaces Relais » pour les jeunes indépendants.*
- **Amplifier la bonne gouvernance sur la commune**, la communication des élus vers les villageois, sur tous les sujets qui les intéressent/préoccupent : la gestion budgétaire (coûts et bénéfices des projets existants – circuit- ou à venir), les projets d'urbanisation, ...
- **Maintenir une activité agricole et aider les agriculteurs à maintenir leurs exploitations.**
- **Soutenir les agriculteurs et producteurs locaux (2X) pour le développement d'une agriculture multifonctionnelle et pour la mise en valeur de leurs produits.**

- **Revaloriser et trouver des moyens pour soutenir les agriculteurs et leur travail ainsi que pour les circuits courts.**

Suite de la procédure :

La matière récoltée sera traitée par les auteurs et servira à l'alimentation des constats et à la synthèse des enjeux. Ils se retrouveront dans le diagnostic partagé qui sera approuvé par la suite, lors de la CLDR 4.

7. DIVERS ET AGENDA

Agenda

La prochaine rencontre de la CLDR aura lieu **le mardi 04 avril 2023**, à 20h, à la Salle de Masta. Cette rencontre sera également dédiée à l'appropriation du diagnostic partagé, pour les 2 groupes thématiques restants, sur la même base méthodologique que celle utilisée précédemment. Les membres sont donc invités à prendre connaissance des tableaux liées à ces thématiques via leur page privée : www.stavelotjeparticipe.info/pagepriveecldr

Divers

Suite à plusieurs demandes et aux réponses apportées dans les fiches signalétiques, nous allons partager les coordonnées de ceux qui ont accepté de les partager, afin de vous permettre de vous organiser entre villages pour covoiter lors des différentes réunions.

Les personnes n'ayant pas encore rempli leurs fiches signalétiques sont invitées à le faire et à les remettre aux animateurs. Elles vous seront remises au début de la prochaine réunion.